



TRANSMIS LE 26/05/2023
REÇU LE 26/05/2023
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 30/05/2023
PUBLIÉ LE 30/05/2023
EXÉCUTOIRE LE 30/05/2023

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023

DÉLIBÉRATION N°3

**OBJET : FINANCES – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2022 -
BUDGET VILLE**

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-trois, le 25 du mois de mai à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI,
Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Jacques DUCROCQ **Thierry BILLARAND :** Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Henri FERNANDEZ : Hervé GALICHET

Sophie FERREIRA : Claire LE BERRE

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ

Marion WERNER : Frédéric LÉPRON

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 mai 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)

Finances

Question n°3 du CM en date du 25/05/2023-P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2023 DÉLIBÉRATION n°3

OBJET : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2022 - BUDGET VILLE

Le Conseil municipal

VU l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

VU l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales, à leurs groupements et aux Etablissements Publics Locaux qui leur sont rattachés,

VU le décret 2005-1661 du 27 décembre 2005 paru au journal officiel n° 302 du 29 décembre 2005, modifiant le Code Général des Collectivités Territoriales et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

VU la délibération du 16 décembre 2021 adoptant le passage à l'instruction budgétaire et comptable M57 et le vote du budget par nature au niveau des chapitres,

VU le budget primitif de l'exercice 2022 adopté lors du Conseil Municipal du 24 mars 2022,

VU la décision modificative n°1 votée par le Conseil Municipal le 24 novembre 2022,

VU le compte de gestion 2022 du budget principal établi par le comptable public,

CONSIDÉRANT que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du comptable public de la commune pour l'année 2022,

APRES s'être assuré de la concordance des balances comptables, de la reprise dans les comptes des écritures, de l'intégration de tous les titres émis, de tous les mandats de paiement, des opérations d'ordre et patrimoniales, effectuées sur l'année,

APRES l'avis de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité " en date du 11 mai 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants le Conseil municipal

Article 1^{er} : CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte administratif 2022 du budget principal.



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Finances

Question n°3 du CM en date du 25/05/2023-P2/2

Article 2 : APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public, certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2022 joint en annexe de la présente délibération.

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et/ou le comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
 Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire
 L'Adjoint au Maire

Mme Nadine SENSE



de 30 mai 2023

Acte à classer

DEL25052023Q3

1	2	3	4
En préparation	En attente-retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-26T23-40-23.00 (MI245314010)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230525-DEL25052023Q3-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EXERCICE
2022 - BUDGET VILLE.

Date de décision : 25/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. compte administratif ou compte financier

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 03 - FIN - APPROBATION COMPTE
DE GESTION 2022.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

3 PJ CG Franconville
2022-pages des
résultats.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

3 PJ CG Franconville
2022.PDFType PJ : 21_RP - Rapport de
présentation

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 26/05/23 à 23:40

Date 26/05/23 à 23:40

Date 26/05/23 à 23:57

Par MAGLOIRE EmmanuellePar MAGLOIRE Emmanuelle

